

Convention Simplifiée de Formation N° 3921

Entre les soussignés :

♦ FORMATION TRANSPORT SECURITE ROUTIERE ♦ LIP CHATELLERAULT

56 rue Aimé Rasseau
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro :
54 86 00566 86 auprès du préfet de région Nouvelle Aquitaine

2 Rue d'Arsonval
86100 CHATELLERAULT

Représenté par : Mme MOREAU Lolita

est conclue la convention suivante, en application des dispositions du Livre III de la 6ème partie et des catégories prévues à l'article L.6313.1 du Code du Travail relatif à la formation professionnelle continue tout au long de la vie.

Article 1 : Objet de la Convention

L'action envisagée entre dans l'une des catégories d'actions prévues par les articles L. 6313-1 et L6314-1 du Code du Travail :

Action de formation

Cette action de formation est définie par le programme joint à cette convention qui contient toutes les informations règlementaires en vigueur.

FORMATION TRANSPORT SECURITE ROUTIERE organise l'action de formation suivante :

N° session : 260291A

Intitulé	: Montage/Démontage/Utilisation/Vérification Journalière Échafaudages roulants - Travail en hauteur - Port du harnais
Objectifs	: - Connaître les règles de montage-démontage et de sécurité applicables aux échafaudages fixes et roulants - Utiliser un échafaudage fixe ou roulant en toute sécurité - Être habilité à vérifier un échafaudage fixe ou roulant
Durée - Dates	: 7 heures réparties sur 1 journée le 17 avril 2026
Lieu	: F.T.S.R - Site DANGÉ SAINT ROMAIN (86220)
Participant(s)	: BRETOU Gabriel
Format	: La totalité de la formation est réalisée en présentiel

Article 2 : Modalités Financières

L'engagement pris par l'entreprise en vertu de la présente convention porte sur un montant de :

Libellé	Financier	Qté	Prix Unit. HT	TVA	Total HT
Frais Pédagogiques	LIP CHATELLERAULT	1	230.00 €	46.00 €	230.00 €
Total HT :					230.00 €
TVA :			46.00 €	TOTAL TTC :	276.00 €

Conditions de Paiement

: Financement de la formation (Règlement à réception de facture) :
- Client : LIP CHATELLERAULT
- OPCI :
- Autre :

Article 3 : Conditions Générales

La présente convention prend effet à compter de sa signature par l'entreprise pour la durée visée à l'article 1. Elle est établie en deux exemplaires dont l'un doit être retourné à FORMATION TRANSPORT SECURITE ROUTIERE après signature.

Il est de la responsabilité de l'entreprise de respecter le prérequis "notion minimum du Français"

FORMATION TRANSPORT SECURITE ROUTIERE se réserve la possibilité, en cas d'insuffisance de participants, d'annuler la prestation jusqu'à 3 jours de la date prévue de déroulement de ladite prestation.

En cas de résiliation de la présente convention par l'entreprise à moins de 10 jours de la date de début de la formation, FORMATION TRANSPORT SECURITE ROUTIERE retiendra sur le coût total, les sommes qui lui sont dues pour ladite formation, à savoir 50 % au minimum, et jusqu'à 100% pour une annulation survenue 3 jours avant le début de la formation.

Dans le cadre de nos différentes certifications, FORMATION TRANSPORT SECURITE ROUTIERE a une procédure d'enregistrement des plaintes et réclamations dont vous pouvez avoir accès sur demande.



AUTO - MOTO - FORMATION SÉCURITÉ

RNQ

Modifié le : 10/11/2022

Critère 2.6/1

Conformément à l'Article L6354-1 du Code du Travail, en cas de modification unilatérale par l'organisme de formation, l'entreprise se réserve le droit de mettre fin à la présente convention pour toute modification à moins de 3 jours avant la date de début.

Si une contestation ou un différend n'a pu être réglé à l'amiable, le tribunal de Poitiers sera seul compétent pour régler le litige.

En cas de modification des éléments ci-dessus indiqués, la facture annulera et remplacera la présente convention.

Fait à CHATELLERAULT, le 8 avril 2026

En deux exemplaires originaux dont un pour chacune des parties.

La signature de la présente convention emporte l'acceptation des Conditions Générales de Vente jointes

Pour LIP CHATELLERAULT

LES INTERMÉDIAIRES PROFESSIONNELS • LIP

18 Impasse de l'Asnalle - 69356 LYON Cedex 07

Tél. 04 72 71 00 05 - www.groupepeli.com

SIREN 879428502 - APE 78.20 Z

SAS au capital de 1 000 000 €

Pour FORMATION TRANSPORT SECURITE ROUTIERE

Jacky BLONDEL

Gérant

Formation • **T**ransport • **S**écurité • **R**outière

56, rue RASSETEAU

86 100 CHATELLERAULT

Tel : 05 49 21 00 25 - 05 49 93 38 96

RCS Poitiers B 401 445 861 - APE : 8559A

FR48401445861

FORMATION TRANSPORT SECURITE ROUTIERE

56 rue Aimé Raseteau - 86100 CHATELLERAULT

Tél. : 05 49 93 38 96 - Site internet : www.ftsr.fr - e-mail : ftsr.chatellerault@ftsr.fr

SCOP à responsabilité limitée au capital variable - N° TVA Intra. : FR 48401445861 - Code NAF : 8559A

SIRET : 40144586100016 - N° Enregistrement : 54 86 00566 86 auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine - Certification Qualité QUALIOPi DEKRA N°22-10-317